

VOTRE PROGRAMME :

Le PROGRAMME diffusé de JUIN à OCTOBRE 2011 avec le nom des artistes et prestataires programmés, auprès des organisateurs invités et pour toute la CAMPAGNE DE COMMUNICATION de FESTIVES de FRANCE permettra de mieux faire connaître aux organisateurs présents le détail des animations de FESTIVES de FRANCE.

Ce programme établi très tôt, légèrement modifiable à cause des impératifs de dernière minute sera diffusé largement auprès des organisateurs, de la presse, par le service communication des Festives de France, *dans toute la France !*

LES NOUVEAUTES, LES "PLUS" du SALON de CAHORS

- *Ouverture des repas-spectacles au grand public.*

La capacité des salles de BERGERAC nous permettra de recevoir le grand public qui peut avoir son rôle à jouer dans la promotion des artistes et prestataires de services par le bouche à oreille qu'il entraîne.

Les « points-rencontres », « espaces-rencontres » et « scènes ouvertes » resteront réservés aux acheteurs potentiels.

- Un coût plus qu'abordable : **250 €** pour le partenariat donnant droit à :
 - point rencontre (table de 1,80m x 0,90) + 2 chaises
 - scènes ouvertes en journée (programmation par commission artistique)
 - passage sur scène des dîners-spectacles (commission artistique)
 - distribution pub. pochettes
 - large diffusion du listing des partenaires (médias, calendrier festivités, etc, + programme Festives de France).
- **En option :** ESPACE RENCONTRES : + **250 €** donnant droit à :
 - espace rencontre de 6 m² avec cloisons
 - scène ouverte en journée (programmation par commission artistique)
 - passage sur scène des divers spectacles (programmation par commission artistique)
 - distribution publicité dans les pochettes
 - large diffusion du listing des partenaires (médias, calendrier festivités, etc, + programme Festives de France).

LE COUT DE VOTRE PARTENARIAT ET VOS CONDITIONS DE PARTICIPATION

250 € par artiste ou prestataire de service pour les trois jours

Comprenant :

- Plusieurs passages sur les scènes ouvertes pendant les 3 jours
- 1 passage sur scène pendant les repas spectacles après sélection de la commission artistique
- 1 « point rencontres » à disposition permanente pendant les 3 jours
- Distribution de votre publicité personnalisée dans les pochettes remises aux visiteurs
- Publication de la liste des partenaires dans le calendrier des festivités lotoises 2011
- Remises spéciales partenaires sur les prix des repas et les tarifs des hébergements (listes d'hôtels partenaires ou gîtes ruraux participant à l'organisation fournies en février 2011).

En option : ESPACE RENCONTRES : + **250 €**

INSCRIPTIONS au PARTENARIAT :

Avant fin juin 2011, en renvoyant un chèque caution de 250 € et le bulletin d'inscription, au bureau de l'UD FNCOF des Comités des Fêtes du Lot / Festives de France, Espace associatif Clément-Marot, Place Bessières 46000 CAHORS (encaissement à votre convenance sur demande).

CONDITIONS d'INSCRIPTION :

Cette organisation des FESTIVES de FRANCE à BERGERAC ne sera possible que si un certain nombre de partenaires s'inscrit dans les délais proposés.

Si ce nombre est atteint dans les délais, l'organisation aura lieu les 21, 22 et 23 octobre 2011 à BERGERAC, et il ne sera demandé aucun supplément aux partenaires. Le chèque de caution-partenariat sera encaissé aux alentours du 15 juin 2011, sauf indication contraire du partenaire (maximum du délai d'encaissement : 15 septembre 2011).

Si le nombre de partenaires n'est pas atteint dans les délais, l'organisation des FESTIVES de FRANCE sera alors irrémédiablement annulée et le chèque de caution-partenariat restitué aussitôt.

VOTRE ENGAGEMENT IMMEDIAT NE PRESENTE AUCUN RISQUE

Il nous permettra simplement de connaître l'envie des futurs partenaires (artistes et prestataires de services) à poursuivre l'organisation de cette manifestation phare qui a vu le jour à CAHORS, en le transformant et en l'améliorant avec ce nouveau projet de FESTIVAL appelé à se développer chaque année dans une ville ou une autre de la région grand sud.

RENSEIGNEMENTS :

Jean-Luc CAVALIER
05 65 23 06 05 / 06 65 02 72 70

**AMIS ARTISTES, PRESTATAIRES de SERVICES
et PROFESSIONNELS du SALON de CAHORS**

VOICI LA PRESENTATION DU NOUVEAU PROJET DE

FESTIVES de FRANCE

les 21, 22 et 23 OCTOBRE 2011

à BERGERAC

(Dordogne)

PARC DES EXPOSITIONS

du

*Site de Picquecailloux
(à l'entrée de Bergerac)*

DOSSIER PARTENAIRE

FESTIVES de FRANCE

**26^{ème} SALON NATIONAL DE LA FETE
ET DE L'ANIMATION**

organisé par l'Union Départementale des Comités des Fêtes du LOT
à BERGERAC (Dordogne) les 21, 22 et 23 OCTOBRE 2011

PRESENTATION :

Après 25 ans de succès à CAHORS, l'équipe organisatrice de l'unique SALON NATIONAL de la FETE a décidé de déplacer les FESTIVES de FRANCE au-delà de son département de création.

La ville de BERGERAC, sous-préfecture de la DORDOGNE, en voisine et amie, s'est proposée d'accueillir cette rencontre annuelle d'organisateur de fêtes et spectacles, d'artistes ou prestataires de service, en mettant à leur disposition ses structures magnifiques et fonctionnelles du parc des expositions, situées sur le site de Picquecailloux, à l'entrée sud de Bergerac.

- Salle Anatole France (1500 m²)
- Salle Louis Delluc (450 m²)
- Parking reliant les deux salles (10 500 m²)
- Eventuellement structure dite « parapluie » de 1800 m².
- Chapiteaux pour les "espaces rencontres"

Un vaste espace exceptionnel, clôturé, où les visiteurs pourront découvrir, avec une place de parking gratuite, les installations réservées aux scènes ouvertes où se produiront les artistes, les points rencontres où ils pourront retrouver leurs sélections, les stands non obligatoires aménagés dans des conditions très avantageuses, et les différents repas spectacles animés par les artistes partenaires.

Tout cela dans l'ambiance traditionnelle et la convivialité qui caractérisaient le SALON de CAHORS !

Sur place, et devant son insistance pour que ce projet puisse voir le jour, le Président du Comité des Fêtes de St SAUVEUR de BERGERAC et son équipe formée de Comités de Dordogne qui ont connu les grandes heures du Salon de CAHORS, Philippe MIGNOT, Vice-Président de Festives de France, sera présent, motivé et actif pour nous ouvrir les portes de la ville de BERGERAC afin que chaque visiteurs et partenaires soient aussi à l'aise qu'à CAHORS, dans des conditions autrement maximales.

VOTRE PARTENARIAT :

LES SCENES OUVERTES, LES POINTS-RENCONTRES :

Ce nouveau concept verra le jour grâce à votre partenariat. Nos 25 années d'expérience dans l'organisation de cette manifestation nous conduisent à conclure que les organisateurs seront présents pour apprécier la valeur des artistes et autres prestataires, en situation, c'est-à-dire sur scène, afin de juger à leur juste valeur de la qualité du service proposé. Ainsi plusieurs « scènes ouvertes » vous permettront de vous produire non-stop.

« Les points rencontres » remplaceront les stands traditionnels onéreux et seront disponibles pour chaque partenaire, dans une salle de 450 m². Dimensions : 2m x 1m environ avec une table, deux chaises et arrivée électrique sur demande.

En option : les espaces rencontres

Pour les prestataires de service qui ne peuvent bénéficier de l'espace des scènes ouvertes, et pour les artistes qui le souhaitent un "espace rencontre" pourra être réservé moyennant un supplément. Cet espace sera situé sous un chapiteau, équipé de cloisons traditionnelles, d'un fond composé de grilles, d'une table, deux chaises et arrivée électrique sur demande.

VOTRE PARTENARIAT : LES REPAS SPECTACLES

Notre expérience avec la participation des artistes nous a permis à CAHORS, pendant 25 ans de conclure que les repas spectacles organisés les vendredi soir, samedi soir et dimanche midi, attiraient une foule d'organisateur, venus passer une excellente soirée entre eux, et en même temps choisir les spectacles de leurs animations futures.

Nous conserverons bien sûr cette formule qui a fait ses preuves, avec toujours la rigueur de la commission artistique chargée de la régie de ces spectacles en valorisant au maximum chaque partenaire, sans favoritisme, et dans le respect de chacun.

Pour les prestataires de services et spectacles de rues, des instants de démonstration ou de déambulation leur seront consacrés et réservés pendant les moments les plus propices à leur mise en valeur (animations des entrées, des repas spectacles, des apéritifs ou autres inaugurations), mais aussi animations dans les différents quartiers ou établissements souhaitant les recevoir dans la ville de BERGERAC.

VOTRE PUBLIC :

BERGERAC, sous-préfecture de la DORDOGNE d'environ 26 600 habitants est idéalement placée au centre de plusieurs régions où l'intérêt de FESTIVES de FRANCE s'est manifesté depuis 25 ans à CAHORS.

Proximité des régions AQUITAINE, POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN, AUVERGNE, MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC-ROUSSILLON et des villes comme BORDEAUX, PERIGUEUX, ANGOULEME, LIMOGES, TULLE, BRIVE, AURILLAC, RODEZ, CAHORS, MONTAUBAN, ALBI, TOULOUSE, AGEN, TARBES, PAU, CLERMONT-FERRAND, POITIERS, BAYONNE, DAX, MONT-DE-MARSAN, etc...

Les Comités des Fêtes, les services festivités des Mairies, les Offices du Tourisme, les Comités d'entreprise y seront invités comme d'habitude.

NOUVEAU : LES BUS mis à disposition des visiteurs

Avec le partenariat d'agences de voyages de ces régions concernées, des sorties spéciales FESTIVES de FRANCE seront proposées aux organisateurs avec déplacements, hébergements, scènes ouvertes, points rencontres et repas spectacles compris.

Convivialité, *sécurité routière et conditions privilégiées* pour se rendre à ce rendez-vous festif et professionnel !

Les adhérents à l'UD-FNCOF des Comités des Fêtes du Lot bénéficieront d'un tarif exceptionnel.

VOS INVITATIONS PERSONNELLES

Les entrées à FESTIVES de FRANCE seront toujours contrôlées et sélectionnées pour vous permettre de connaître vos interlocuteurs.

Des invitations vous seront fournies avec votre demande de partenariat pour vous permettre d'inviter, assez tôt, vos futurs employeurs.

VOTRE PROMOTION :

• LES SCENES OUVERTES :

Elles permettent aux artistes de se mettre en situation réelle et au public de mieux choisir un spectacle qui correspond à ses besoins. Elles limitent les frais des vidéos et autres publicités coûteuses présentées sur les stands classiques.

• LES « POINTS-RENCONTRES » :

C'est l'espace convivial pour discuter avec les organisateurs. Finies les installations coûteuses des stands classiques mais toujours un coin chaleureux pour recevoir vos futurs employeurs.

En option : LES « ESPACES-RENCONTRES »

Pour les prestataires de service qui ne peuvent bénéficier de l'espace des scènes ouvertes, et pour les artistes qui le souhaitent un "espace rencontre" pourra être réservé moyennant un supplément. Cet espace sera situé sous un chapiteau, équipé de cloisons traditionnelles, d'un fond composé de grilles, d'une table, deux chaises et arrivée électrique sur demande.

• LES REPAS SPECTACLES :

C'est l'occasion pour les organisateurs de se retrouver et en même temps de choisir un spectacle pour leurs animations futures. La dimension de la salle permettra d'y recevoir le grand public en grand nombre.

• LA PUBLICITE REMISE DANS LES POKETTES DES VISITEURS :

Même si vous ne pouvez être présent physiquement, votre spectacle ou votre entreprise pourront être représentés à ces journées en vous inscrivant pour la distribution de votre publicité personnalisée dans les pochettes remises à tous les visiteurs et /ou en prenant une publicité dans le programme du festival.

LE SITE INTERNET ET VOTRE COMMUNICATION :

Tous les partenaires inscrits figureront sur notre site internet avec les liens utiles permettant aux visiteurs de se diriger sur votre communication.